

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

ACHAT INFERIEUR A 90 000 € H.T.

PROCEDURE ADAPTEE AVEC MISE EN CONCURRENCE

Date et heure limites de réception des offres
Le 7 septembre 2026 à 12 h 00

Identification de l'acheteur	Université de Strasbourg IUT LOUIS PASTEUR Département Génie Industriel et Maintenance
Intitulé du marché	Acquisition d'un tour d'apprentissage à commande numérique et manuelle
Description	L'IUT Louis Pasteur souhaite acquérir un tour d'apprentissage à commande numérique et manuelle afin de remplacer un tour conventionnel devenu obsolète. Cet équipement sera utilisé dans le cadre des formations du Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) Génie Industriel et Maintenance (GIM) et Mesures Physiques (MP), ainsi que par le service technique d'assistance aux travaux pratiques. Il permettra notamment : – d'assurer la formation des étudiants aux techniques d'usinage ; – de réaliser des pièces destinées aux projets pédagogiques ; – de fabriquer et réparer des pièces de révolution nécessaires aux maquettes pédagogiques et aux montages expérimentaux.
Procédure	Procédure adaptée avec <u>négociation</u> des offres avant attribution du marché : ☒ négociation avec tous les candidats ☐ négociation uniquement avec les candidats dont l'offre répond à la condition suivante : A noter que l'université <u>se réserve toutefois la possibilité d'attribuer le marché sans négociation</u>, sur la base des offres initiales.
Conditions de la consultation	<u>Variantes</u> : Les variantes ne sont pas autorisées. <u>Délai de validité des offres</u> : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.
Contenu du dossier de consultation	- le présent règlement de la consultation (RC) - les CGA/CPA « phase offre » - le CCTP - le CRT

Pièces à produire dans l'offre	<u>Au titre de la candidature :</u> - le DUME simplifié complété <u>Au titre de l'offre :</u> - Les CGA/CPA « phase offre » complétées. - Le cadre de réponse technique (CRT) dûment complété. - Un devis détaillé faisant apparaître le descriptif des prestations, les quantités, les prix unitaires et les montants totaux hors taxes, ainsi que le détail des différents éléments constitutifs de l'offre financière (équipement principal, accessoires, prestations associées, formation, mise en service et options éventuelles). - Toute documentation technique (fiches techniques, notices, brochures ou documents équivalents) permettant de vérifier la conformité de l'offre aux spécifications techniques et d'apprécier les caractéristiques de l'équipement proposé.												
Mode de transmission des plis	La transmission des documents par voie électronique est obligatoire. Elle est effectuée sur le profil d'acheteur de l'université (PLACE) à l'adresse suivante : https://www.marches-publics.gouv.fr/ Aucun autre mode de transmission n'est autorisé. Un dépôt anticipé des plis est fortement recommandé afin de pallier tout problème informatique éventuel (site saturé, document très volumineux, faible débit de réseau...). Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres. <u>Le candidat devra fournir une offre dont la taille ne pourra excéder 1 Go</u>, sous peine de voir le téléchargement de son dossier impossible par la plateforme PLACE qui ne peut accepter des fichiers supérieurs à 1 Go.												
Examen des candidatures et jugement des offres	♦ <u>Examen des candidatures</u> : sur la base du DUME produit, au regard des niveaux de capacités techniques et professionnelles et de capacité économique et financière. ♦ <u>Jugement des offres</u> : Les critères retenus sont les suivants, avec leur pondération : <u>Modalités de mises en œuvre des critères :</u> <table border="1" data-bbox="467 1467 1463 1814"> <thead> <tr> <th>Critères</th><th>Pondération</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1- Prix</td><td>35 %</td></tr> <tr> <td>2- Valeur Technique</td><td>30 %</td></tr> <tr> <td>3- Délai de livraison</td><td>15 %</td></tr> <tr> <td>4- Garantie et service après-vente</td><td>10 %</td></tr> <tr> <td>5- Critère environnemental</td><td>10 %</td></tr> </tbody> </table> 1- Le critère « Prix » (35 %) sera apprécié sur la base du montant global TTC de l'offre, tel qu'il ressort du devis détaillé et du récapitulatif financier du cadre de réponse technique (CRT). Ce montant couvrira l'ensemble des prestations prévues au marché. 2- Le critère « Valeur technique » (30 %) sera apprécié au regard des spécifications techniques figurant aux chapitres A « Caractéristiques techniques de la machine » et B « Caractéristiques de la commande numérique » du CCTP. Les caractéristiques	Critères	Pondération	1- Prix	35 %	2- Valeur Technique	30 %	3- Délai de livraison	15 %	4- Garantie et service après-vente	10 %	5- Critère environnemental	10 %
Critères	Pondération												
1- Prix	35 %												
2- Valeur Technique	30 %												
3- Délai de livraison	15 %												
4- Garantie et service après-vente	10 %												
5- Critère environnemental	10 %												

	identifiées comme « élément Valorisé » permettront de départager les offres au titre de ce critère. 3- Le critère « Délai de livraison » (15 %) sera apprécié sur la rapidité de la livraison à compter de la notification du marché. Le délai maximal est de 3 mois. Une livraison dans des délais moindres fera l'objet d'une valorisation. 4- Le critère « Garantie et service après-vente » (10 %) sera apprécié au regard de la durée de garantie proposée, des délais d'intervention, des modalités d'assistance technique. Une meilleure appréciation sera notamment accordée aux offres proposant une durée de garantie supérieure au minimum exigé, des délais d'intervention réduits, une assistance technique renforcée. 5- Le critère environnemental (10 %) sera apprécié sur la base des engagements présentés par le candidat dans le cadre de réponse technique (CRT), au regard des exigences environnementales définies au CTPP.
Renseignements complémentaires	Les demandes de renseignements complémentaires sont à formuler par écrit et le plus rapidement possible via le profil d'acheteur PLACE à l'adresse suivante : https://www.marches-publics.gouv.fr/ En raison de la fermeture estivale des services compétents, les réponses aux questions des candidats ne pourront être apportées qu'à compter du 24 août 2026. Les demandes de renseignements complémentaires devront parvenir au plus tard le 28 août 2026 à 12h.
Autres informations	